

**Rapport sommaire de la Conférence autochtone
de planification thématique pour le SMSI en Tunisie**
les 17 et 18 mars 2005
Ottawa (Canada)

Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des discussions qui se sont tenues à Ottawa, au Canada, les 17 et 18 mars 2005, lors de la Conférence autochtone de planification du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) qui aura lieu en Tunisie. La Conférence a fait fond sur la Déclaration et le Plan d'action de la première phase du SMSI ainsi que la Déclaration et le Plan d'action du Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information.
2. En mars 2005, le gouvernement du Canada, le Groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada et de la connectivité autochtone ainsi que l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations unies ont été les hôtes de la Conférence autochtone de planification thématique pour le SMSI en Tunisie. Il s'agissait du seul événement axé sur les Autochtones organisé en vue de la deuxième phase du SMSI. L'ambassadrice Janis Karklins (présidente du Comité de préparation du SMSI) y était présente, de même que des participants autochtones de plus de 30 pays et des représentants de différents organismes internationaux et des divers pays.
3. L'objectif de la Conférence autochtone de planification thématique pour le SMSI en Tunisie était d'explorer les possibilités de réduire la fracture numérique entre les Autochtones et les non-Autochtones, de favoriser l'utilisation efficace par les peuples autochtones des technologies de l'information et des communications pour assurer un développement durable, de réduire la pauvreté et d'atteindre d'autres objectifs, ainsi que de maintenir la question de la connectivité autochtone au centre du plan d'action international pour les Autochtones.
4. En outre, des questions ont été soulevées quant à la participation autochtone à la deuxième phase du SMSI, au responsable de ces questions et aux modalités régissant la poursuite de la collaboration en préparation de la conférence en Tunisie et par la suite.
5. En réponse à ces questions, il a été convenu de créer des communautés d'intérêts qui se chevauchent et qui sont interdépendantes avec les États, les Autochtones, les ONG, les universitaires et des partenaires du secteur privé pour faire en sorte que la participation autochtone lors de la deuxième phase du SMSI soit aussi vaste et influente que possible.
6. Les thèmes suivants relatifs à la connectivité autochtone ont été examinés durant de la Conférence autochtone de planification thématique pour le SMSI en Tunisie :
 - les médias et les arts autochtones;
 - la cybersanté;
 - le cybergouvernement;

- les objectifs de développement pour le millénaire et la connectivité (en particulier, la réduction de la pauvreté et l'éducation);
- le savoir traditionnel et les droits de propriété intellectuelle;
- la diversité culturelle;
- l'égalité entre les hommes et les femmes.

Médias et arts autochtones

7. La coprésidence de la séance est exercée par Kenneth Deer (Canada) et Jay Roberts (Congrès des peuples autochtones, Canada) et le panel regroupe Roberto Borrero (États-Unis), Naja Paulsen (Groenland), Felix Gutierrez (Bolivie), Ann-Kristin Hakansson (Suède) et Jayanyu Farias Montiel (Venezuela).
8. Les pratiques exemplaires dans ce domaine comprennent, entre autres : le site UCTP.org (la seule ressource en ligne qui représente les diverses voix des peuples autochtones dans les Caraïbes et qui soit conçue, contrôlée et financée par eux); la radio bolivienne Aymara; la radio et la télévision Saami; le *Wayuunaiki* (journal de la nation Wayu du Venezuela); Radio Groenland; le Aboriginal Peoples Television Network of Canada (réseau de télévision des peuples autochtones du Canada); et, au Canada, www.metisradio.fm, la première station de radio métis sur le Web.
9. Les défis à surmonter dans ce domaine sont, entre autres : l'influence des médias grand public; le besoin pour les Autochtones de recevoir une éducation dans leur propre langue; le besoin pour les instituts d'accepter l'éducation à distance; le choix d'une grille d'analyse pour les questions éthiques touchant les connaissances traditionnelles et les médias autochtones; la viabilité de ces médias.
10. En ce qui concerne les options futures, mentionnons : le soutien à la mise sur pied d'un serveur de liste d'envoi, d'un intranet ou d'une autre tribune virtuelle consacrés au SMSI et au programme autochtone; le soutien à la création de portails autochtones nationaux ou d'un portail autochtone international; le soutien à la mise sur pied d'un organisme ou à l'établissement d'un réseau virtuel de journalistes autochtones; la nécessité de protéger les droits et la vie des journalistes autochtones, plus particulièrement dans le monde en développement; la reconnaissance par les États du droit qu'ont les peuples autochtones de mettre sur pied des médias dans leur propre langue; l'étude par les journalistes autochtones de la publication d'un bulletin ou d'un journal pour le SMSI en Tunisie.

Cybersanté

11. La coprésidence est exercée par Ernie Dal Grande (Canada) et Renato Sabbatini (Brésil), et le panel regroupe Carlos Kiyon (Pérou), Donna Williams (Canada), Esperanza Reyes (Pérou), Javier Pero (Pérou), Richard Scott (Canada), Francisco Llamas (Mexique), Keber Araujo (Canada) et Terry Fox (Canada).
12. Les pratiques exemplaires dans ce domaine comportent, entre autres : des partenariats entre la communauté, le gouvernement et le secteur privé, notamment pour le transfert des connaissances vers la communauté; des programmes éducatifs, qui ont contribué à l'acquisition du savoir des professionnels de la santé de la communauté et à l'autonomisation de la communauté.

13. Les défis à surmonter sont, entre autres : la durabilité de l'infrastructure et des programmes de cybersanté et la nécessité de développer les capacités des ressources humaines dans le domaine de la cybersanté.
14. Pour ce qui est des options futures, mentionnons : l'élaboration et la diffusion de pratiques exemplaires; le soutien à la création d'un portail autochtone mondial donnant des renseignements sur la cybersanté; l'établissement de partenariats entre des ONG, des collectivités, des gouvernements et le secteur privé; le soutien à la promotion d'une terminologie sur la cybersanté acceptée internationalement; la nécessité, à l'échelle internationale, d'échanger et d'étudier des questions éthiques, juridiques et relatives à la protection des renseignements personnels; et la collaboration avec des collectivités autochtones à l'élaboration conjointe d'outils permettant d'évaluer les avantages du transfert technologique dans le domaine de la santé et à l'établissement de critères communautaires pour évaluer la réussite de la mise en œuvre.

Applications en ligne du cybergouvernement

15. La coprésidence est exercée par Ian MacArthur (Canada) et Elissavet Stamatopolou (Instance permanente sur les questions autochtones des Nations unies), et le panel regroupe Charlotte Moser (États-Unis), Ernest Franklin et David Stephens (nation Navaho), Wulfrano Castro (Mexique), Sylvanie Burton (Dominique), Marcos Terena (Brésil), Mohammed Hiraika (Soudan) et Teanau Tuiono (Nouvelle-Zélande).
16. Les pratiques exemplaires dans ce domaine comportent, entre autres : l'expérience de la nation navajo, qui a révolutionné son système de gouvernance; Development Gateway, un organisme international qui a notamment créé un portail mondial autochtone où figure du contenu local; et, au Canada, une définition précise du cybergouvernement autochtone, qui est en préparation.
17. Les défis à surmonter sont, entre autres : la nécessité de soutenir la technologie et la capacité, la formation et le perfectionnement des compétences et leur financement; les préoccupations à l'égard de l'influence des TIC sur la culture et la jeunesse; l'absence d'un leadership national cohérent en ce qui a trait au cybergouvernement; l'absence d'organismes autochtones structurés dans certaines parties du monde; et, dans certaines régions, la nécessité d'intégrer plusieurs langues autochtones et d'en tenir compte.
18. En ce qui a trait aux options futures, mentionnons : le déploiement d'efforts additionnels qui permettraient d'élargir la gamme des intervenants dans la vision du SMSI sur le cybergouvernement et qui bénéficieraient d'un portail international de partenariats autochtones; l'élaboration par les ONG autochtones de stratégies visant le cybergouvernement; le contrôle par les collectivités autochtones sur le médium et le contenu; les applications du cybergouvernement, qui pourraient inclure la cyberdémocratie, le traitement de transactions en ligne et la participation en ligne des citoyens; la possibilité pour les collectivités autochtones de mélanger et d'intégrer dans leur espace virtuel des images et des valeurs traditionnelles; l'élaboration d'un répertoire évolutif et facilement accessible des pratiques exemplaires en ligne et d'une base de données connexe à l'intention des praticiens qui permettraient d'accélérer le transfert du savoir.

Objectifs de développement pour le millénaire et connectivité

19. La coprésidence de la séance est exercée par Wilton Littlechild (Instance permanente des Nations unies) et le chef régional Jason Goodstiker (Assemblée des Premières Nations, Canada), et le panel regroupe Erick Huerta Velazquez (Mexique), Masiane James Kaipoi (Tanzanie), Natalia Rodionova (Russie), Mohamed Boucha (Niger), Chupinit Kesmanee (Thaïlande) et Leliah Antony Parmeres (Kenya).
20. Les pratiques exemplaires dans ce domaine comportent, entre autres : la création de portails et de sites Web autochtones; la mise sur pied de TIC axées sur la collectivité et d'établissements d'enseignement; au Mexique, la mise sur pied de télécentres; au Kenya, l'élaboration d'initiatives communautaires visant les besoins primaires et la capacité en éducation et en santé; en Russie, les TIC, qui sont essentielles à la préservation des cultures et des langues menacées; en Tanzanie, la radio communautaire de langue autochtone, qui a remporté beaucoup de succès au chapitre de l'éducation et de l'information dans les collectivités éloignées.
21. Les défis à surmonter sont les suivants : l'accès; l'abordabilité, la viabilité et la pertinence du contenu par rapport aux besoins locaux, qui constituent des éléments essentiels pour l'utilisation des TIC en vue du développement.
22. En ce qui a trait aux options futures, mentionnons : la nécessité pour les peuples autochtones de continuer à défendre leurs droits; la coordination, la solidarité, l'intégration des questions autochtones dans les organismes internationaux et l'établissement de partenariats entre d'autres intervenants.

Savoir traditionnel et droits de propriété intellectuelle

23. La coprésidence est exercée par Tony Belcourt (Ralliement national des Métis, Canada) et Peter Songan (Malaisie), et le panel regroupe Victoria Tauli-Corpuz (Philippines) et Tarcila Rivera (Pérou).
24. Les pratiques exemplaires dans ce domaine comportent, entre autres : en Malaisie, le projet E-Bario à Sarawak; à Hawaii, l'utilisation par les Kanaka Maoli des TIC pour l'éducation et la sensibilisation; au Pérou, l'utilisation par les Quecha des TIC pour l'éducation et le renforcement des moyens d'action.
25. Les défis à surmonter sont, entre autres : les TIC qui, au chapitre de la culture autochtone, peuvent être à la fois bénéfiques et menaçantes; le biopiratage et l'exploitation par les intérêts des grandes multinationales; la nécessité de sensibiliser les États, les ONG et le secteur privé à la validité et à l'intégrité des systèmes de connaissances traditionnelles des Autochtones; et la nécessité pour les membres des collectivités autochtones de respecter le droit coutumier relativement aux connaissances traditionnelles et à la protection du patrimoine culturel.
26. En ce qui a trait aux options futures, mentionnons : la présentation de pratiques exemplaires relatives à l'utilisation des TIC pour le développement durable des Autochtones; la meilleure utilisation des TIC pour favoriser les communications entre les peuples autochtones; et l'incitation de l'Instance permanente des Nations unies à

assurer la coordination des activités que mènent des organismes onusiens et internationaux dans le domaine des connaissances traditionnelles autochtones.

Diversité culturelle

27. La coprésidence de la séance est exercée par Tony Belcourt (Ralliement national des Métis) et Peter Songan (Malaisie), et le panel regroupe Ignacio Prafil, (Argentine), Marleny Tzicap (Guatemala) et Sozinho Matsinhe (Mozambique).
28. Les pratiques exemplaires dans ce domaine comportent, entre autres : en Argentine, le programme éducatif interculturel bilingue des Mapuche; au Canada, la collaboration entre le gouvernement et des groupes autochtones visant le développement des capacités; au Guatemala, un CD-ROM interactif en 14 langues autochtones, qui décrit la culture propre à chacune d'elles; en Afrique, l'importance de la radio communautaire, qui ne saurait être sous-estimée.
29. Les défis à surmonter sont, entre autres : la conservation de la langue et l'éducation, qui sont indispensables à la préservation de la culture; la fracture numérique, qui existe même entre les collectivités autochtones; l'égalité entre les hommes et les femmes, qui n'est pas encore réalisée dans le monde; l'intégration et le transfert de contenu, qui demeurent difficiles en raison de la diversité des modalités des TIC; les langues coloniales, qui ont toujours une influence sur la préservation et l'utilisation des langues autochtones; la scission apparente entre les stratégies modernes visant le développement durable et la promotion de la diversité multiculturelle et multilingue.
30. En ce qui a trait aux options futures, mentionnons : la volonté de l'Alliance mondiale pour le savoir de continuer à promouvoir la connectivité autochtone et l'incitation de l'organisme à cet égard; le rôle des TIC dans la préservation culturelle et le dialogue interculturel, qui devrait faire partie de la deuxième phase du SMSI; les TIC, qui devraient servir à la promotion de la diversité linguistique et culturelle dans le cadre de stratégies visant le développement durable; le renforcement de la coordination régionale en vue du partage des expériences et des renseignements et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines et financières; la saisie et la cueillette des présentations effectuées lors de la présente conférence et de tribunes similaires afin de les archiver sous format vidéo et imprimé dans les rapports de conférence.

Égalité entre les hommes et les femmes

31. La coprésidence est exercée par Julie Delahanty (Canada) et Celeste McKay (Association des femmes autochtones du Canada), et le panel regroupe Mirian Masaquiza (Secrétariat de l'Instance permanente des Nations unies), Sanjeeb Drong (Bangladesh), Lucky Sherpa (Népal), Saoudata Aboubacarine (Burkina Faso) et Grace Bwalya (Zambie).
32. Les pratiques exemplaires dans le domaine comportent, entre autres : l'utilisation de méthodes traditionnelles pour promouvoir les TIC et l'égalité entre les hommes et les femmes; l'utilisation des TIC pour lier des questions qui touchent la communauté aux questions mondiales plus vastes; la réalisation de recherches pour déterminer l'utilité des TIC dans l'autonomisation des femmes; l'utilisation des TIC pour communiquer

et échanger des renseignements entre des groupes autochtones; en Bolivie, l'expérience de la diffusion de feuillets radiophoniques axés sur l'histoire des Autochtones afin d'aller de l'avant et de joindre les gens.

33. Les défis à surmonter sont les suivants : la promotion des TIC, dont les femmes autochtones ont été exclues; la difficulté pour les femmes d'avoir accès aux TIC et les documents qui ne tiennent pas compte des disparités entre les sexes; la discrimination continue contre les peuples autochtones; les femmes autochtones, qui n'arrivent pas à prendre part à la prise de décisions; le temps d'antenne limité et la transmission radio de faible amplitude, qui réduit la communication autochtone avec les membres à l'extérieur de la collectivité.
34. En ce qui concerne les options futures, mentionnons : l'établissement d'un lien entre les formes de communication traditionnelles et les TIC; la prestation d'ateliers pour les hommes et les femmes sur l'utilisation et la propriété de la technologie; l'élaboration d'un cadre stratégique sur les TIC à l'appui des femmes et des populations vulnérables; la promotion de la formation sur les droits de la personne destinée aux femmes et le soutien à cette activité; la promotion de l'égalité des hommes et des femmes dans le système des Nations unies; l'établissement de réseaux efficaces des peuples autochtones au moyen des TIC; la promotion de la recherche et de la mise en œuvre d'une stratégie visant l'information, l'éducation et les communications visant à favoriser une description juste des femmes et des filles autochtones ainsi que de leurs multiples rôles; la promotion d'une formation qui a pour sujet la description des femmes autochtones, qui tienne compte des sexospécificités et qui s'adresse aux médias; la formation aux femmes autochtones pour qu'elles accroissent l'utilisation des technologies de l'information pour les communications et les médias, y compris à l'échelle internationale.

Comité directeur autochtone international du SMSI

35. La séance plénière de fermeture de la Conférence autochtone de planification thématique pour le SMSI en Tunisie a donné lieu à la mise sur pied du Comité directeur autochtone international du SMSI. Les membres de ce comité sont déterminés à assurer la participation de représentants des peuples autochtones au deuxième Forum mondial sur les peuples autochtones en Tunisie, la rédaction d'un ordre du jour étoffé et inclusif et la poursuite d'un dialogue international au sujet de la connectivité autochtone au-delà de la deuxième phase du SMSI.
36. La composition du CDII sera la suivante : deux (2) membres autochtones (de préférence, un homme et une femme) de chacune des sept (7) régions du monde selon le découpage de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations unies, un (1) État membre de chacune des sept (7) régions et jusqu'à sept (7) membres de la communauté d'intérêt, qui est en croissance, parmi lesquels des représentants d'organismes onusiens, d'ONG, du secteur privé ainsi que des universitaires. Le CDII comprendra donc jusqu'à 28 membres. Il y aura aussi plusieurs sous-comités qui se réuniront en temps opportun.
37. Les membres autochtones du CDII sont : Parmeres Leliah Antony et Saoudata Aboubacrine (Afrique); Lucky Sherpa et Chupinit Kesmanee (Asie); Joe Norton et Joe Shirley (Amérique du Nord); Roberto Borrero et Marcos Terena (Amérique centrale et du Sud et Caraïbes); Teanau Tuiono et Malia Obrega (Pacifique); Irina

Kurilova (ex-URSS et Europe de l'Est); Ann-Kristin Hakansson et Naja Paulsen (Arctique).

38. Actuellement, le Canada est représenté par John Sinclair à titre d'État membre de l'Amérique du Nord du CDII. Les autres membres du Comité directeur sont : Wilton Littlechild, membre, Instance permanente sur les questions autochtones des Nations unies; Mary Stapleton, directrice générale, Arctic Circumpolar Route; et Natalie Drache, productrice, Dialogue Between Nations/dbn.tv
39. Le Secrétariat du CDII se compose d'un certain nombre de représentants du gouvernement du Canada (Dan Hughes, Brian Phillips, Ian MacArthur et France Beauvais) en plus de Mirian Masaquiza, du Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones Nations unies.

Défis et voies à suivre

40. À la séance plénière de fermeture, les participants ont fait ressortir les **défis** qu'ils devront relever pour réduire la fracture numérique entre les Autochtones et les non-Autochtones. Ce qui suit constitue un résumé des défis précisés par les participants autochtones dans chacun des thèmes étudiés :
- le financement, autant pour le développement des TIC communautaires que pour la participation internationale autochtone au processus du SMSI et par la suite;
 - l'absence d'infrastructure pour la connectivité communautaire ainsi que d'autres besoins en matière d'infrastructure, comme l'électricité;
 - le développement des capacités;
 - le manque de respect à l'égard des cultures et des langues autochtones à l'ère de l'information;
 - le racisme, la discrimination et les violations des droits de la personne;
 - la durabilité de l'infrastructure et des programmes des TIC;
 - l'absence d'un leadership cohérent de la part du gouvernement national et l'absence de soutien aux peuples autochtones à l'ère de l'information.
41. Enfin, les participants autochtones ont également exprimé à la séance plénière sous chacun des thèmes étudiés une série d'idées concernant la **voie à suivre**, lesquelles sont résumées ici :
- le soutien à la Déclaration de principes et au Plan d'action du SMSI pour orienter la discussion continue et les actions dans les tribunes nationales et internationales;
 - le soutien à la Déclaration et au Plan d'action du Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information pour orienter les discussions continues et les actions dans les tribunes nationales et internationales;
 - l'élaboration de stratégies visant les Autochtones lors de la formulation des stratégies nationales de communications à l'appui du Plan d'action du SMSI;
 - l'incitation de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations unies à poursuivre son rôle de leadership en ce qui a trait à la question de la connectivité autochtone;
 - l'accroissement des partenariats entre les peuples autochtones, les États, les organismes onusiens, les ONG, le secteur privé et les universitaires;
 - le soutien à la création de portails autochtones internationaux et nationaux;

**Rapport sommaire de la
Conférence autochtone de planification thématique pour le SMSI en Tunisie
Les 17 et 18 mars 2005, Ottawa (Canada)**

- le soutien à la mise sur pied d'un Comité directeur autochtone international du SMSI transparent et inclusif. Ce comité devra contribuer à la diffusion des pratiques exemplaires dans toute la gamme des activités visant l'élaboration des TIC;
- la mise sur pied par le Comité directeur autochtone international du SMSI de plusieurs sous-groupes chargés de thèmes tels que la cybersanté et le cybergouvernement, pour aider à établir une vaste gamme de partenariats, à identifier des intervenants clés et à élaborer un contenu propre à chaque question en prévision du sommet en Tunisie;
- la participation du Comité directeur autochtone international du SMSI à un certain nombre d'événements internationaux menés dans le cadre des préparatifs de la deuxième phase du SMSI, qui aura lieu du 14 au 19 novembre 2005 en Tunisie.